UPIC
Union des Parents Indépendants de Colombes

BIP

Bulletin d'Information des Parents de l'école Jules Verne – N° 1 – Décembre 2008

Rentrée Scolaire 2008

- **Le Calendrier**
- **Les Résultats des élections**
- **Le Conseil d'Ecole**
- **Les Grands sujets d'actualité**
- **Nos Actions**

Le Calendrier de l'école en 2008-2009

1er conseil d'école	7 novembre 2008
Remise livret GS	24 janvier 2009
2ème conseil d'école	6 février 2009
Journée Porte Ouverte	21 mars 2009
3ème conseil d'école	15 mai 2009
Kermesse	13 juin 2009
Remise livret (PS/MS/GS)	27 juin 2009

Le Résultat des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école

37% des parents cette année ont participé à ces élections et nous les en remercions. 11 postes étaient à pourvoir pour les 11 classes de l'école. 5 postes ont été attribués à l'UPIC et 6 à la FCPE.

Vos parents d'élèves représentants UPIC sont :

Elus

Christophe FLECHELLE	PS classe 11
Anne-Sophie PUGET	GS classe 4
Xavier ARNOUX	MS classe 7
Sylvie JOSSE	PS classe 10
Nathalie MUTERO	PS classe 10

Suppléants

Florence PULTIER	PS classe 9
Fanny LEMPEREUR	PS classe 8
	et GS classe 3
Sophie SPITALIER	PS classe 9
Sabine SYREN	GS classe 5
Sandrine SAUVAGE	GS classe 1

Le compte-rendu du premier conseil d'école

Tous les trimestres, le conseil d'école traite des questions liés à la vie de l'école (cantine, hygiène, sécurité,…), des projets éducatifs, de l'organisation des activités péri et post scolaires, du fonctionnement matériel et financier de l'école,…

Présidé par le directeur, le conseil d'école du 7 Novembre 2008 a réuni les enseignants, des représentants de parents d'élèves, un représentant de la Mairie, l'inspectrice académique, le médecin scolaire attaché à l'école,…

Les principaux points abordés :

- **Collation du matin** : Certains enfants arrivent tôt au centre de loisir et mangent au second service sans avoir pris de petit déjeuner à la maison. La question est posée sur la possibilité d'offrir une collation. Cela a été refusé puisque les collations ont été supprimées en 2004 (obésité grandissante) et qu'un seul enfant est concerné à Jules Verne.
- **Changement des horaires** : Le directeur de l'école rappelle qu'il est de sa responsabilité si un accident survenait pendant les heures d'ouverture de l'école et en dehors des heures prévues par la commune. Aussi il souhaiterait revenir aux horaires légaux c'est-à-dire 8h50/12 et 13h20/16h30. Cependant cela pose problème pour un certain nombre de famille devant aller chercher leurs enfants à LBA ou LBB aux mêmes heures. Une enquête est réalisée via les cahiers de correspondance pour identifier la population concernée. Pour palier à ces contraintes, une organisation entre les familles ou la formation de pédibus peuvent être des solutions.
- **Pont de l'ascension** : suite à une proposition de l'inspection académique, il a été adopté (majorité) que le vendredi 22 mai serait remplacé par le mercredi 20 mai pour faire le pont de l'ascension. Une décision communale doit cependant être prise pour l'ensemble des écoles de la ville de Colombes.

Mieux vivre, mieux découvrir l'école…
Informer, communiquer, aider, écouter, c'est notre volonté.

UPIC – 60, rue de Chatou – 92700 Colombes
www.upic.asso.fr

- **Bilan de l'aide personnalisée** (GS) : grande fatigue des enfants, permet de résoudre plus des lacunes que des difficultés.
- **Absences des élèves** : l'inspectrice académique a remarqué qu'il y avait un fort taux d'absence à Jules Verne et que ces absences n'étaient pas toujours justifiées. Elle demande donc aux représentants de parents d'élèves de rappeler aux parents que l'école est obligatoire et que toute absence pour convenances personnelles n'est pas autorisée (comme par exemple les vacances en dehors des périodes scolaires). Les Grands sujets d'actualité de l'école

La mobilisation des enseignants

Depuis l'arrivée de M Xavier Darcos au ministère de l'éducation, bon nombre de changements ont été opérés et cela ne paraît pas toujours se faire dans l'intérêt des élèves. Voici quelques exemples de ces réformes:

- Le projet de budget 2009 du ministère de l'Éducation Nationale prévoit que 3000 maîtres "E" et "G", spécialisés dans le traitement de la difficulté scolaire, exerçant en RASED, seront réaffectés et sédentarisés dans des écoles en difficultés. Ils remplaceront 3000 enseignants partant à la retraite. Ceci réduira donc de 9000 à 6000 le nombre d'enseignants spécialisés.

L'inquiétude de voir disparaître ce réseau d'aide est grandissante et réelle. Il ne faut pas confondre ce réseau d'aide avec l'aide personnalisée mise en place cette année et qui ne traite pas des mêmes difficultés: la tâche des enseignants du RASED est d'aider des élèves en grande difficulté. Une pétition contre la suppression de ces 3000 postes a été mise en place sur le site : www.sauvonslesrased.org

- Les nouveaux programmes 2008 ont été alourdis avec des horaires réduits (de 27 heures à 24 heures/semaine) et les heures du samedi matin ont été transformées en heures d'aide personnalisée aux enfants. Cette aide personnalisée est fondamentalement une bonne chose pour les élèves, car elle permet à l'enfant de travailler sur des difficultés légères et passagères. Par contre dans la pratique cette aide a été mise en place sans réelle concertation, ce qui se traduit par un allongement de la journée de travail des enfants qui en bénéficient.

Pour toutes ces mesures, le rythme biologique de l'enfant n'a pas été pris en compte.

- «L'arrêté du 20 octobre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au pilotage et à la gestion des élèves de l'enseignement du premier degré» vient d'officialiser la mise en place de la base-élèves que tous les directeurs d'école se devront d'alimenter, à partir de Janvier 2009, avec des données personnelles sur l'enfant.

Cette base va être mise en place sans information auprès des parents et sans en connaître la réelle finalité.

Les enseignants de Jules Verne se mobilisent pour défendre les intérêts de nos enfants (par la journée de grève du 20 novembre 2008, des réunions débats enseignants/parents, des distributions de tracts à la sortie de l'école et sur les marchés,…) et ont donc besoin de nous, parents, pour soutenir leurs actions.

Nos actions

Cantine : L'UPIC suit la commission des menus qui a lieu tous les 2 mois. Lors de cette commission organisée par le service municipal de restauration scolaire, les menus des 2 mois à venir sont présentés et discutés ; les participants peuvent ainsi apporter des modifications. L'équilibre alimentaire et la diversité des aliments sont des éléments bien pris en compte dans les repas, avec également un souci d'adaptation au goût des enfants et à l'âge.
La prochaine commission des menus aura lieu en janvier. Vous pouvez nous faire remonter des remarques constructives, des mécontentements mais également des points positifs qui seront transmis lors de cette réunion.

A Jules Verne, 240 enfants mangent à la cantine soit environ 80% des enfants. Le déroulement s'effectue en 2 services dans une ambiance plutôt bruyante et animée.

Et plus….

L'assemblée générale ordinaire de l'UPIC aura lieu le vendredi 23 janvier 2009 à 20h au collège Gay Lussac.

Pour nous contacter :

L'UPIC à Jules Verne

e-mail : christophe.flechelle@free.fr
tel : 01.40.86.32.74
boîte aux lettres : à côte du portail de l'école

Mieux vivre, mieux découvrir l'école…
Informer, communiquer, aider, écouter, c'est notre volonté.